Sur le site CHLaval : Cf. PROC/INF/1 (révision3-oct 2018) : Prise en charge des AES sur APTA
Sur le site CHNM : Cf. QUA-PO-0041 : Prise en charge des AES
Cf. Répias
Cf. ***« Composition du kit AES Soins »***, ***« Fiche de traçabilité des vérifications des kits AES »***, ***« Recommandations générales d'hygiène et de sécurité »***
http://u-intranet/intranet/documentation/aes_affiche_vmai2015.pdf (lien intranet du CHLaval)
Urgence diagnostique : si patient source identifié : demander autorisation patient source pour pratiquer sérologie HIV dans les 4h.

CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL

Accident d'Exposition au Sang (AES): conduite à tenir simplifiée

1/ Nettoyer

Premiers soins en cas de piqûre, coupure, morsure, griffure, ou contact direct du liquide biologique sur peau lésée :

- Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse pour éliminer toute présence de sang au niveau de la peau
- Rincer
- Désinfecter la plaie au Dakin® et laisser au contact pendant au moins 5 minutes.

Premiers soins en cas de projection sur les muqueuses ou les yeux :

- Rincer abondamment au sérum physiologique à l'aide des 3 dosettes présentes dans le kit premiers soins.

2/ Prélever le patient source, s'il est identifié et avec son accord.

3/ Consulter immédiatement

- **Le médecin du travail :** du lundi au vendredi de 9h à 17h
- **Le médecin des urgences :** en dehors des heures d'ouverture du service de santé au travail

4/ Déclarer

L'accident dans les 48h après l'AES (jours ouvrés)
- Au service de santé au travail,
  du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Cl-de Laval – Communication O-Cdfr – Mai 2015

Se référer à la procédure :

PROC/INF/1 - Prise en charge des Accidents d'Exposition au Sang (A.E.S.)

Les AES ne sont pas une fatalité !
Prévenez tout risque AES en adoptant les bonnes pratiques, en utilisant protections et matériels adaptés

Adaptez les Équipements de Protection Individuelle (EPI) en fonction du risque

Si risque de projection de sang ou de liquide biologique

Des **LUNETTES** anti-projections

Un **MASQUE**

Une **SURBLOUSE** ou **TABLIER**

Restez vigilant et portez des gants à usage unique

- Dès que ma peau est lésée
- Dès contact avec les muqueuses ou si la peau du patient est lésée
- Dès que je dois prélever et manipuler tout liquide biologique
- Dès contact avec des surfaces, matériels, linges ou déchets souillés
- Dès l'utilisation d'objet piquant/ tranchant et dès contact avec un liquide biologique

Container stabilisé

J'utilise le **MATÉRIEL DE SÉCURITÉ** :

- J'élimine **IMMÉDIATEMENT** les objets piquants, coupants, tranchants dans un conteneur spécial.
- Je ne recapuchonne **JAMAIS** une aiguille
- Je ne désadapte **JAMAIS** une aiguille
- Je nettoie **IMMÉDIATEMENT** matériels et surfaces souillées
- Fermeture intermédiaire du couvercle après utilisation, et fermeture complète du container avant élimination